



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

20 décembre 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 120



Quelques brèves pour ne pas perdre le fil

Nos bureaux seront fermés à partir d'aujourd'hui le 20 décembre à 16:00 à lundi le 13 décembre à 9:00. L'équipe au grand complet a besoin d'un bon repos et ça va nous permettre de récupérer un peu.

*

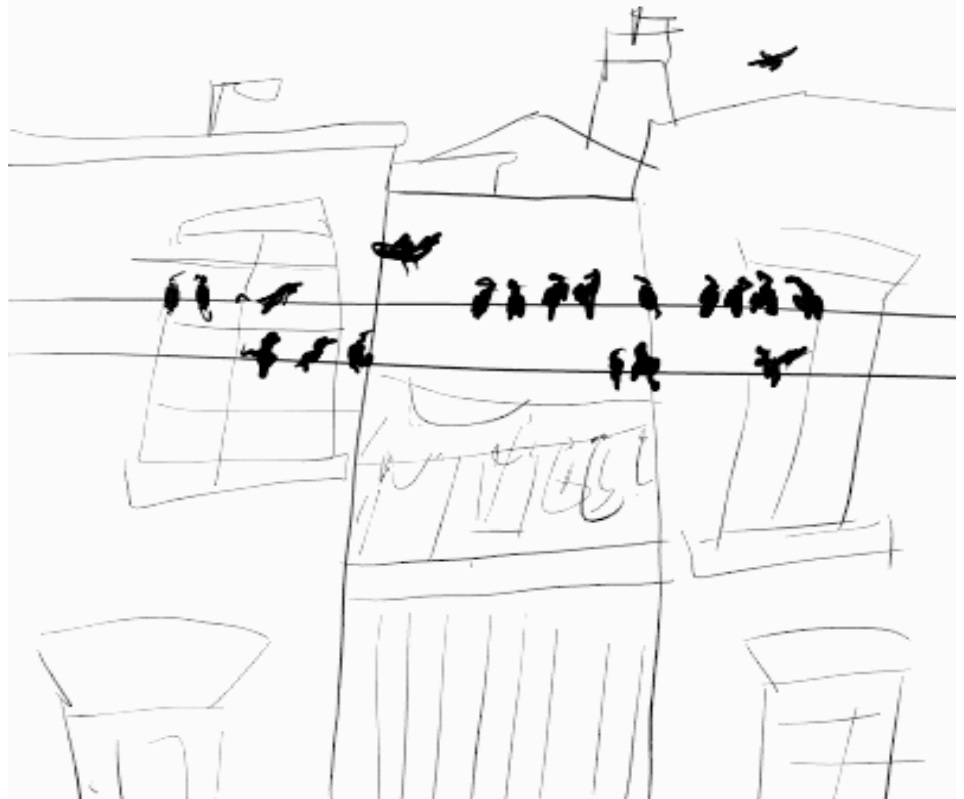
Vous vous en doutez un peu, au retour nous aurons un bon travail d'orientation à faire en Collectif sur notre manière de nous positionner dans le nouveau contexte de l'«après-loi 112». Une rencontre d'orientation du Collectif aura lieu avec ses groupes membres les 11 et 12 février 2003. Elle portera à la fois sur l'avenir du Collectif et sur les actions à entreprendre en lien avec le plan d'action à venir, les institutions de suivi prévues par la loi, le budget à venir et ainsi de suite.


*

Certains d'entre vous en sont déjà à «comment maintenant utiliser la loi qui vient d'être votée dans notre travail vers un Québec sans pauvreté»? Vos questions et réflexions sont les bienvenues. Nous aurons à apprendre à nous approprier ce nouvel outil. Pour le moment le texte final de la loi ne semble pas encore disponible sur le site de l'Assemblée nationale. Par contre la version amendée que nous avons publiée sur notre site Internet est à notre connaissance pas mal exacte.

Ouf!

Un temps pour le respir...



Bonjour tout le monde, ou plutôt bonsoir ! Un petit mot avant de prendre un congé qui s'impose pour nous refaire et revenir d'aplomb en janvier pour tout ce qui nous attendra dès le début de 2003. Comme le dit l'adage : il faut deux silences pour une parole, celui qui la précède et celui qui la suit. On a beaucoup parlé cet automne. Cette semaine, on a reçu, écouté et on veut vous dire l'avalanche de mots de félicitations, de lâchons pas, de bravo et on continue, de c'est sûr que la prochaine étape c'est le plan d'action, mais merci pour la ténacité, qu'on a reçue de toutes parts suite à l'adoption de la loi 112. C'est bon à entendre et c'est à tous et toutes vous autres qui lisez et multipliez ce bulletin que ça s'adresse. Alors maintenant, prenons un respir pour un petit moment, le temps de retrouver nos intérieurs, de faire le plein de douceur avec nos proches, le temps de laisser 2002 partir et d'entrer dans 2003 l'esprit clair et le coeur à la bonne place. De tout coeur et à très bientôt! Vivian, au nom de toute l'équipe 



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

www.pauvrete.qc.ca

Page 1 de 1